

UTILISER LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (RBPP)

Les RBPP constituent des références incontournables pour les professionnels du secteur social et médico-social. Denses et diverses, elles peuvent paraître difficiles d'accès. Pour autant, elles offrent aux institutions des ressources opérationnelles que les équipes peuvent s'approprier comme cadre de leur pratique.

* | Pré-requis ?

Aucun

👤 | Pour qui ?

Les professionnel.le.s du social et médico-social

🕒 | Durée ?

2 jours (14h)

💰 | Tarif ?

2600€ net de taxe

Méthodes évaluatives ?



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Les + de la formation ?

Fait le lien avec le référentiel d'évaluation des ESSMS

🎯 Objectifs

- Comprendre l'architecture générale des RBPP et leur mode d'utilisation dans l'exercice professionnel
- Articuler l'utilisation des RBPP en lien avec l'accompagnement des bénéficiaires
- Amorcer la construction d'un référentiel de bonnes pratiques professionnelles

💬 Contenu

- ➔ Le cadre législatif, réglementaire et les missions de la HAS
- ➔ Les éléments clés actuels des RBPP
- ➔ Les RBPP relatives à l'établissement ou service
- ➔ Les RBPP et la démarche d'évaluation de la haute autorité en santé (HAS)
- ➔ La mise en œuvre et le suivi
- ➔ Modalités de leur insertion dans la démarche de projet et dans la démarche qualité

👤 Méthodes pédagogiques

Apports théoriques / Échanges des pratiques / Exercices collectifs



Compétences visées

- Comprendre le cadre législatif, réglementaire des RBPP en les articulant avec la loi du 2 janvier 2002
- Acquérir la méthode de lecture, de compréhension et d'appropriation des RBPP
- Poser et construire collectivement le questionnement nécessaire à l'utilisation interne des RBPP au regard du cadre législatif de l'établissement ou service
- Amorcer la réalisation d'un référentiel de Bonnes Pratiques Professionnelles